

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Mars 1876.

Nous sommes autorisés à déclarer que les amis personnels de l'honorable M. Delavau qui s'étaient formés en comité conservateur, pour soutenir sa candidature, sont restés, depuis son désistement, tout-à-fait étrangers à la lutte entre MM. Bury et Berger. Il est donc absolument faux, comme on se plaît à le répéter dans les campagnes et comme le laisserait supposer la circulaire elle-même de M. Bury, que les amis de M. Delavau appuient une candidature représentant des opinions diamétralement opposées aux leurs.

On voit, d'après cela, que les bruits qu'on a fait courir sont dénués de tout fondement, et que M. Eugène Berger, restant désormais le seul candidat de l'ordre, peut compter sur les suffrages de tous les vrais conservateurs.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Dans la nouvelle circulaire qu'il adresse aux électeurs du Saumurois, M. Bury, qui n'espère plus gagner de voix dans le groupe des républicains et des révolutionnaires, se tourne vers les conservateurs et sollicite leurs suffrages, dont il ne peut se passer. Il s'est, dit-il, posé nettement comme républicain et aussi comme conservateur. Pour gage, il donne son passé, et, pour raison démonstrative, l'intérêt qu'a la France de maintenir la République. »

Les électeurs (conservateurs) trouveront certainement que la raison démonstrative de

M. Bury ne démontre rien ; la France ne peut avoir intérêt à maintenir la République, que si la République sauvegarde les intérêts conservateurs, si elle est conservatrice, et rien que conservatrice. Or, la République sera-t-elle conservatrice ? C'est la question.

En tout cas, M. Bury, qui n'avait jusqu'à présent demandé que les suffrages des radicaux, ne nous paraît pas être l'homme qui convient pour apporter quelque modération à la majorité républicaine du 20 février.

Son appel tardif, trop tardif, aux conservateurs, prouve simplement la nécessité qui s'impose de renforcer dans la Chambre des députés l'élément conservateur. M. Bury est trop engagé, par son passé, avec la fraction radicale pour offrir de bien solides garanties aux électeurs qui avaient voté, au premier tour, contre le candidat des républicains et des radicaux.

M. Eugène Berger, qui reste le concurrent de M. Bury, nous paraît être plus que celui-ci le candidat des conservateurs. Il a lui-même déclaré, cette fois, que laissant de côté toute idée de revendication dynastique, il serait seulement préoccupé de la défense des principes d'ordre, de justice et de liberté, sur lesquels reposent la société. Son passé, à cet égard, peut inspirer confiance. S'il est élu, il le devra aux gages qu'il a donnés au parti conservateur, et il ne voudra pas oublier qu'il n'a d'autre mandat que la défense de l'ordre social.

Les ballottages du 5 mars.

Malgré les résultats navrants du dernier scrutin, nous avons un devoir à remplir envers les électeurs ruraux à l'occasion du scrutin du 5 mars : c'est de les inviter à prendre une part active et énergique à cette lutte suprême. Lors même qu'ils n'auront que le choix entre le médiocre et le mauvais, ils devront voter pour le médiocre ; et au besoin voter pour le mauvais contre le pire.

C'est par ces dures écoles, nous le répé-

tons, qu'on fait l'apprentissage de la vie politique. Plus le devoir est amer, plus il y a de profit pour l'avenir à le remplir jusqu'au bout.

D'ailleurs, il peut y avoir du profit pour le présent. Dans beaucoup de questions majeures, la majorité tiendra à peu de voix, et ce peu de voix peut être le fruit des ballottages du 5 mars qui sont au nombre de plus de 400, c'est-à-dire du quart de la Chambre des députés.

Donc, que personne ne recule devant sa tâche. Quand les honnêtes gens font leur devoir, Dieu se charge des suites. Quand ils le désertent, eux seuls en sont responsables. Malheur à ceux qui assument une telle responsabilité !

(Gazette des campagnes.)

Nous trouvons le même encouragement dans une autre feuille qui s'exprime ainsi :

« En présence de la situation que les élections du 20 ont faite à notre pays, est-il besoin de faire appel à tous les hommes dévoués aux intérêts de la France pour les engager à lutter autant que possible, par leur vote du 5 mars, contre les envahissements de la révolution ? »

Les événements sont graves, le danger est grand ; mais que chacun consulte sa conscience et agisse ; il faut résister jusqu'au bout.

Chronique générale.

Depuis le scrutin du 20 février, les journaux républicains nous répètent que les vœux de la France sont remplis et qu'elle va avoir enfin le gouvernement qu'elle désire avec tant d'ardeur. Cette affirmation se reproduit sous toutes les formes dans les feuilles du parti en ce moment victorieux. S'il en est ainsi, la confiance doit être universelle, car rien n'est plus favorable à l'essor d'un pays que la possession d'un gouvernement souhaité. Cependant, c'est

tout le contraire qui arrive. Deux sortes d'intérêts existent pour un peuple, ceux de l'ordre moral, ceux de l'ordre matériel ; ils constituent la vie même d'une nation. Les a-t-on vus tressaillir de contentement et d'espérance en présence du succès des républicains ?

Nous avons en France des centaines de journaux dévoués à la défense des vérités éternelles, des droits de la conscience, des doctrines fondamentales en morale et en religion. En est-il un seul qui ait applaudi au scrutin du 20 février ? En est-il un seul qui ait salué l'avènement des républicains comme une garantie pour toutes les choses de l'ordre supérieur ?

Dans l'ordre matériel, ce qui se passe ne le prouve que trop, la confiance fait totalement défaut.

L'inquiétude et l'agitation vont toujours en augmentant dans le monde financier. Les ordres de vente continuent à affluer de la province et de l'étranger. Beaucoup d'argent se place sur les valeurs du dehors.

Dans les ateliers, beaucoup chôment, ici des ouvriers ont été congédiés, là des heures de travail ont été réduites.

La campagne vend ses élèves à bas prix, les blés au-dessous du prix de revient, et le commerce des vins est nul. Les campagnards sont payés pour aimer la République.

M. Teisserenc de Bort a accepté le portefeuille de l'agriculture et du commerce qui lui a été offert par M. Dufaure ; mais comme la question n'a pas été encore traitée en conseil des ministres, il n'est pas probable que sa nomination paraisse au Journal officiel avant quelques jours.

M. le contre-amiral marquis de Montaignac reste définitivement au ministère de la marine ; tel est le désir exprimé par le maréchal de Mac-Mahon, qui tient essentiellement à ce que ce département, comme celui de la guerre, reste à l'abri des fluctuations de la politique.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite.)

III.

UNE SEMAINE D'ANGOISSES.

Qui n'a pas remarqué maintes fois qu'il y a dans la vie des moments frappés d'une espèce d'indéfinissable fatalité, des jours, des semaines où tout ce que l'on espère échoue, où toutes les tentatives que l'on fait restent infructueuses, où, par un concours de funestes circonstances, les mauvaises nouvelles se succèdent et se rejoignent l'une à l'autre comme les nuages d'un ciel d'hiver, où l'on en vient enfin à se sentir le cœur saisi de je ne sais quelle pénible appréhension qui écrase le courage le plus ferme, et trouble jusqu'aux rares lueurs de joie qu'on pourrait entrevoir dans ces transitions sinistres.

J'ai connu un digne vieillard d'un esprit lucide, mais crédule, qui s'était formé, à cet égard, une singulière superstition.

Si le dimanche matin il s'éveillait avec une vague inquiétude, si le facteur lui apportait quelque lettre fâcheuse :

« La semaine commencée mal, me disait-il ; vous verrez que ce sera une déplorable semaine ; il me tarde d'en voir la fin. »

Et en effet, soit par indisposition d'humeur où il se trouvait, soit par l'effet de quelques incidents inattendus, presque toujours ses prévisions se réalisaient, et toute la semaine était d'une nature affligeante.

Les pauvres enfants du notaire commençaient tristement une de ces semaines fatales.

Dès la matinée du dimanche, Hélène avait revêtu, selon l'usage du pays, sa plus belle robe, et placé sur sa tête son bonnet neuf ; et, sans s'en douter elle-même, elle se regardait avec une agréable complaisance féminine dans le petit miroir suspendu à sa croisée.

Personne ne lui avait encore dit qu'elle était belle, et elle savait bien elle-même qu'elle ne l'était pas. Mais deux longs bandeaux de cheveux noirs tombaient avec grâce sur ses joues ; ses yeux bruns, bordés de deux sourcils arqués, étaient à la fois pleins de vivacité et de douceur ; ses petites mains blanches sortaient délicatement de ses man-

ches en laine brune, et toute sa physionomie, animée presque constamment par un sourire de bienveillance, offrait une rare expression de candeur, de franchise et de bonté.

Au premier abord, on pouvait se dire : ce n'est pas une jolie personne. En la regardant encore, en observant de plus près ce doux visage d'enfant où se reflétaient tous les tendres penchants d'un cœur affectueux, toutes les qualités d'une âme sans tache, en écoutant le son argentin et pur de sa voix, en suivant les légers mouvements de sa taille amincie et un peu frêle, on la trouvait charmante, et l'on éprouvait auprès d'elle une sérénité heureuse, un bien-être moral, adorable effet de la grâce et de la vertu.

Georges avait aussi, par respect du dimanche, changé son costume : à la place de la blouse en toile des jours de travail, il portait une longue redingote en drap bleu, une cravate noire sur laquelle se rabattait un large col de chemise, et un gilet en soie brodée par sa sœur.

C'était un beau et fort jeune homme, à la figure imberbe encore, mais mâle, aux poignets musculeux, au pied agile, véritable montagnard par la force et la prestesse, également taillé pour porter le soc de la charrue et pour gravir les rocs les plus escarpés.

Quand ils eurent fini leur toilette, le frère et la sœur descendirent à la cuisine ; Hélène appela

Brigitte, la vieille et fidèle servante, tous trois se mirent à genoux pour faire la prière du matin ; puis les deux jeunes gens se levèrent et se tendirent la main en se regardant sans mot dire, d'un regard douloureux ; car tous les deux avaient la même préoccupation inquiète, triste, et ce regard exprimait leur pensée.

Mais Hélène courait dans la chambre du vieillard :

— Regardez un peu, mon père, dit-elle, comme nous sommes beaux aujourd'hui ; je veux que vous me fassiez compliment de ces jolis rubans que j'ai attachés à mon bonnet ; je suis sûre qu'on n'en trouve pas de plus jolis dans tout Pontarlier. Et Georges ! voyez-vous comme il est fier avec sa redingote bleue, et ce gilet superbe que je lui ai fait moi-même bien mieux qu'aucun tailleur. C'est grand dommage que l'église soit si éloignée et que nous ne puissions aller à la messe. Je parie que les jeunes filles de Montbenoit n'auraient eu des yeux que pour monsieur mon frère. Mais nous nous passerons des plaisirs de Montbenoit : Georges va comploter les pieds de hêtres qu'il veut abattre, moi je viendrai vous lire les livres de voyage que vous aimez. A midi, nous apporterons ici la table, nous dînerons près de vous, et nous ferons dîner la bonne Brigitte avec nous.

Le vieux notaire arrêta sur ses deux enfants un regard d'une tendresse ineffable ; puis, comme il

M. de Montaignac consentant à garder son portefeuille, aucun doute ne peut subsister sur ce point.

L'entourage de M. Thiers paraît très-affecté de l'attitude que ses compromettants alliés de l'extrême gauche comptent prendre dès le début. Les amis de l'ancien président se sont réunis avant-hier à l'hôtel de la place Saint-Georges et, sous l'inspiration du maître, ils auraient arrêté un programme transactionniste en ce qui concerne l'amnistie.

La Liberté rapporte à ce sujet que, contrairement à l'opinion des républicains avancés, on abandonnerait l'idée de l'amnistie comme étant trop radicale et l'on y substituerait celle de la nomination d'une commission des grâces qui serait moins sévère que l'ancienne commission et permettrait la rentrée en France d'un grand nombre d'individus plus égarés que coupables et n'ayant pas commis de crimes de droit commun. Il y a lieu, d'ailleurs, de faire une différence essentielle entre la grâce qui ne détruit les effets de la peine que pour l'avenir, et l'amnistie qui les fait disparaître pour l'avenir comme pour le passé.

On assure que, peu satisfait des résultats qu'il a obtenus dans les élections du 20 février, le comité central de l'union conservatrice vient de se dissoudre.

Le président de ce comité, M. le général Changarnier, n'en a pas moins acquis des titres à la reconnaissance des ennemis de la République, et ceux-ci ont l'intention de poser sa candidature à la vice-présidence du Sénat.

Les bruits alarmants qui ont couru sur l'état de santé de M. Louis Blanc étaient dénués de tout fondement.

Non-seulement la maladie de M. Louis Blanc ne s'est pas aggravée, mais il va de mieux en mieux et son médecin lui donne l'assurance qu'il pourra assister le 8 mars à la séance d'ouverture de la session.

Nous apprenons, dit la Patrie, qu'à la suite de dépêches reçues d'Ajaccio et d'Angleterre au moment de quitter la France pour se rendre en Corse, M. Rouher a renoncé à faire ce voyage. L'ancien ministre d'Etat, si nous sommes bien informés, se désisterait de sa candidature à Ajaccio et opérerait pour le siège que lui ont donné les électeurs de la deuxième circonscription de Riom.

Le prince Napoléon reste donc seul candidat à Ajaccio.

Malgré les assertions contraires, nous pouvons affirmer que M. Dufaure n'a point encore envoyé aux préfets de circulaire au sujet du scrutin de ballottage; il s'est borné à leur notifier sa nomination au ministère de l'intérieur en leur indiquant qu'elle de-

vait être le point de départ d'un changement de politique; il leur a demandé des renseignements sur les élections du 5 mars, et il ne leur enverra ses instructions qu'après avoir reçu leurs réponses. Il est d'ailleurs plus que probable que ces instructions se borneront à recommander aux préfets et à leurs agents la plus stricte neutralité dans la lutte électorale. (Opinion.)

La question de l'indemnité à payer aux députés sortants, depuis le jour de la dissolution de l'Assemblée jusqu'à l'entrée en fonctions des nouveaux députés, a été réglée ces jours derniers seulement.

Il s'agissait de savoir si le paiement de l'indemnité ne devait pas cesser à partir du jour de la dissolution, ou être continué jusqu'à l'installation de la nouvelle Chambre. Or, comme la somme en litige s'élève à un million deux cent quarante mille francs, la question méritait qu'on l'examinât. Elle a été résolue par l'affirmative. Les députés sortants seront payés jusqu'au 8 mars, et le paiement des nouveaux députés partira de la même date. (Liberté.)

A la veille des crises redoutables qui nous attendent, les hommes d'ordre ont les yeux fixés sur le maréchal de Mac-Mahon et sur la mission de salut qu'il est appelé à remplir. Ce sentiment public est exprimé avec force et sévérité par un écrivain dont nous avons déjà eu occasion de signaler les nobles et énergiques pensées, et qui cache, sous le voile de l'anonyme, un des noms les plus estimés de la haute société parisienne.

Voici comment il termine, dans le Messager d'Indre-et-Loire, un article sur la nouvelle Chambre :

« Monsieur le Maréchal, nous savons que vous subissez mais que vous réprouvez l'état de choses actuel; vous trouvez comme nous la Constitution mauvaise, vous êtes républicain malgré vous. Cet état de choses n'est possible qu'en raison de la confiance et du respect que votre nom inspire.

« Quel que soit le chemin que la Révolution vous a fait parcourir depuis le 24 mai 1873, nous savons que vous êtes son ennemi, que vous voulez la combattre et que vous avez l'espoir de la vaincre. Vous représentez, aux yeux de tous les Français honorables, la défense sociale: vous voulez sauver des destructions de la République radicale la liberté de la famille, la liberté de l'enseignement, la liberté de conscience, la liberté de posséder, d'acquiescer et de transmettre à ses enfants; vous voulez protéger la religion, ses ministres et le Dieu que nous adorons contre les attaques impies de la Révolution, les sacrilèges et les blasphèmes des révolutionnaires; vous voulez sauver ce qui reste de l'honneur de la France. Nous venons vous apporter, Monsieur le Maréchal, notre concours loyal pour cette lutte religieuse, sociale et patriotique. Comptez sur nous, députés royalistes, comme nous comptons sur vous. Trop de concessions ont été faites à la Révolution; les républicains veulent la lutte; il vous faut un gouvernement de com-

bat, nous serons votre armée et nous marcherons en avant sans compter les ennemis à combattre.... »

Le maréchal est digne de comprendre ce langage. Il peut encore sauver la patrie qui compte sur lui: s'il se sent soutenu par la droite monarchique, il peut livrer bataille à la Révolution et prendre l'initiative qui lui appartient de proposer la révision totale d'une constitution dont les premiers fruits sont empoisonnés; il peut engager le combat pour sauver tout ce que nous aimons, tout ce que nous respectons, tout ce que nous adorons; mais il n'y a plus ni une heure à perdre, ni une concession à se laisser arracher, ni une faiblesse à avoir ni une faute à commettre!

Le comte de Chambord a adressé à un député de ses fidèles une lettre qui contient une appréciation qui, quoique sommaire, n'en est pas moins très-judicieuse sur les élections du 20 février. Il termine en engageant ses amis à ne pas perdre de vue, pour le scrutin du 5 mars, les intérêts si compromis du parti conservateur.

M. Thiers paraît de plus en plus préoccupé des progrès du radicalisme, et il annonce l'intention de défendre avec une extrême énergie, à la Chambre, les grands principes sociaux, comme il le fit en 1848, en 1849 et en 1871. Il a répété ces jours derniers à plusieurs personnes son célèbre axiome: « Ou la République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. »

On ajoute que, comme à la fin de la guerre, des divergences d'idées viennent de se produire entre MM. Jules Simon et Gambetta. Les républicains de la nuance de M. Thiers adjurent l'ancien dictateur de rompre avec l'extrême gauche et de se prononcer, lors des premiers scrutins de la Chambre, contre toutes les doctrines formulées dans le programme de M. Laurent Pichat.

Voici les journaux étrangers qui se montrent satisfaits des élections du 20 février et applaudissent au triomphe de la République :

Gazette de Lorraine (Metz), Gazette nationale de Berlin, Journal d'Alsace (Strasbourg), Gazette d'Augsbourg, Nouvelle presse libre, de Vienne, journal de M. de Bismark, Gazette de Cologne, Journal de Genève, Gazette de Lausanne, Indépendance belge, La Meuse, l'Echo du Parlement, l'Etoile belge, le Précurseur d'Anvers, le Mirabeau (ultra rouge), le Times, le Daily Telegraph, la Daily-News, la Pal Mal Gazette, la Gazzetta d'Italia, il Presente, et autres noms connus.

Que l'on recherche dans les collections de journaux de 1870 et de 1871, et on pourra s'assurer que tous ces journaux qui se réjouissent ainsi du succès du radicalisme comptaient parmi les plus acharnés adversaires de la France à cette époque néfaste de son histoire, et parmi les plus bas flatteurs de l'Allemagne et de l'empereur Guillaume.

Les feuilles radicales peuvent s'enorgueillir de telles approbations.

#### LE NOUD GORDIEN.

La difficulté de trouver une solution ministérielle et quelque peu durable à la crise grandit chaque jour.

En effet, si l'on considère les noms du plus grand nombre des élus, on est tout naturellement amené à croire qu'il s'agit de fonder des institutions nouvelles se rapprochant des données de 1848 et du septembre 1870, que de faire fonctionner les institutions fixées par la Constitution de 1875.

En un mot, on est porté à se croire près du 25 février 1848 que du 25 février 1875.

Or, comment faire appliquer le programme du 25 février, qui, dans l'esprit de ses auteurs, se résume par ces mots: médiation et conciliation, — par une Assemblée où le suffrage universel, comme il était le cile de le prévoir, a fait précisément la part, beaucoup plus grande aux opinions extrêmes, aux opinions avancées, qu'aux opinions modérées?

Le maréchal de Mac-Mahon se trouve dans un singulier embarras, et en présence d'un dilemme inexorable.

Il a, en effet, plusieurs fois exprimé, d'un côté, sa ferme volonté d'être le premier serviteur de la souveraineté nationale, et, de l'autre, le défenseur résolu des intérêts conservateurs.

S'il veut tenir la première de ses promesses, il n'a qu'à gouverner avec un ministère pris sur les bancs de la gauche républicaine; mais, dans ce cas, il manque à sa deuxième promesse.

Si, au contraire, il veut tenir celle-ci, se montrer jusqu'au bout le défenseur résolu des intérêts conservateurs, il faut qu'il prenne ses ministres sur les bancs de la droite, dans les rangs des légitimistes, bonapartistes, et, dans cette occurrence, il manque à la première promesse qu'il a faite d'être le serviteur de la souveraineté nationale.

C'est, on le comprend, une cruelle alternative, et malheureusement on ne voit pas par quel expédient le maréchal pourra se tirer de cette terrible situation et sortir de cette impasse.

En consultant l'intérieur du ministère de l'intérieur à M. Dufaure, il a paru au plus pressé; il s'est donné quelques semaines pour réfléchir, pour aviser; mais dès que les Chambres seront réunies, il faudra constituer un cabinet, et les difficultés que nous venons d'énumérer, et qu'on n'a pas de idées que pour quelques jours, reparaitront plus grandes que jamais.

#### Etranger.

##### ALLEMAGNE.

Nous recommandons le document suivant à l'attention de nos lecteurs :

ne disait rien, et qu'Hélène craignait qu'il ne s'abandonnât à de tristes réflexions :

— A propos, reprit-elle d'un air encore plus enjoué, vous savez cette chanson des montagnes que vous me chantiez quand j'étais toute petite; je ne sais comment j'en avais oublié l'autre jour dans mon étourderie le second couplet; à présent que je me la rappelle tout entière, je veux vous la dire.

Et, sans attendre la réponse du vieillard, elle entonna d'une voix mélodieuse une ballade des montagnes.

Tout en chantant ainsi et en essayant de rire, la pauvre fille avait le cœur cruellement oppressé, et dès qu'elle quittait un instant son père, qu'elle se retrouvait seule, elle passait la main sur son front comme pour en chasser le nuage qui l'assombrissait, et quelquefois levait les yeux au ciel avec une douloureuse ferveur.

De son côté, Georges était torturé par les mêmes sollicitudes; tantôt il revenait s'asseoir pensif auprès du foyer, tantôt il se promenait d'un air inquiet de long en large dans la cuisine, ou s'en allait avec précipitation dans le jardin.

La vieille Brigitte ne connaissait point les pénibles secrets de ses jeunes maîtres, mais en les voyant tous deux si tristes et si agités, elle baissait la tête et s'attristait avec eux.

Le vieillard, seul, grâce aux tendres précautions

de sa fille et de son fils, ne se doutait de rien et souffrait seulement de se voir cloué sur son lit de malade, lui qui faisait autrefois consister une partie de son bonheur dans son activité.

C'était cette semaine que M. Renardeau allait réclamer l'argent qui lui était dû, et les deux pauvres enfants savaient que l'impitoyable usurier n'exécuterait que trop ponctuellement toutes ses menaces. Ils avaient beau chercher dans leur tête un moyen de se procurer de l'argent, ils n'en trouvaient pas.

Georges avait fait l'inventaire de tout ce qui restait à la cave, au grenier, et, à moins de vouloir affamer la maison, il était impossible de rien vendre.

Hélène avait visité son armoire, sa cassette, quelques robes en soie fanée, quelques bijoux en or, héritage de sa mère, une demi-douzaine de couverts en argent, derniers restes d'une ancienne opulence, voilà tout ce qu'elle trouvait. En portant le tout chez un marchand, elle n'en aurait pas trouvé la moitié de la somme réclamée par M. Renardeau. Puis c'était chose si triste que de se défaire de ses derniers souvenirs du temps passé! de ses derniers trésors de famille!

Georges hasarda encore une nouvelle tentative; il alla revoir quelques anciens amis de son père, et n'en obtint rien; il retourna le lendemain en visiter d'autres et ne fut pas plus heureux.

Par la glorieuse influence de l'infortune, tout était de glace autour de lui.

Le jeune homme s'en revint dans une sorte d'état fébrile.

A voir l'étincelle ardente de son regard, l'étrange expression de sa physionomie, on pouvait deviner qu'il était en proie à une de ces crises violentes où l'âme se contracte dans l'attente d'un grave événement, et tour à tour accepte ou repousse une résolution désespérée.

Sa sœur le devinait avec ce don merveilleux, ce don de seconde vue, comme disent les Écossais, que les cœurs délicats trouvent dans leur tendresse ou dans leur souffrance. Mais elle essayait en vain, tantôt par une question directe, tantôt par ses gentilles câlineries, de pénétrer les projets que son frère formait évidemment.

Il était muet et impassible.

Le jeudi, le délai fatal expirait. L'avant-veille au matin, Georges appela sa sœur à l'écart, et lui dit :

— Je vais essayer d'un dernier moyen; si je ne suis pas revenu ce soir, ne t'inquiète pas; trouve seulement un moyen d'expliquer mon absence à notre père; je serai ici demain.

— Où vas-tu donc? s'écria la jeune fille; depuis deux jours tu ne dis rien, tu rêves la tête baissée, et ton silence m'effraie. Je t'en conjure, dis-moi ce que tu veux faire et où tu vas?

— Tu le sauras demain; ne m'en demande plus aujourd'hui. Tout ira bien, j'espère; demain nous serons tous hors du danger qui nous menace.

— Non, tes paroles mystérieuses ajoutent encore à mon effroi. Ne pars pas ainsi, je t'en supplie; conte-moi tes desseins; ne suis-je pas ta sœur, une sœur tendre et dévouée, pour laquelle tu n'as jamais eu le moindre secret? Veux-tu que je me laisse seule ici livrée à mille tourments, me sachant pas même ce que tu vas entreprendre, et par quels sentiers ma pensée peut te suivre?

Et comme il essayait de parler :

— Non, reste encore, disait-elle; tiens. Jamais je ne t'ai vu un air si affairé, ni un costume en désordre. Reste encore, assieds-toi là près de moi; eaousons à cœur ouvert comme nous avons toujours fait.

— Demain, demain, s'écria Georges avec impatience. Embrasse-moi. Adieu; que la nuit bénisse!

Et il partit.

— O mon Dieu! mon Dieu! dit la jeune fille atterrée de ce brusque départ; quelle douleur réserverez-vous encore?

(La suite au prochain numéro.)

**Déclaration de la noblesse protestante et conservatrice de Prusse dirigée contre M. de Bismark.**

La Gazette de la Croix publie en tête de son numéro du 25 le document que voici :  
Nous sommes priés par quelques amis politiques d'insérer la protestation suivante :

Dans un discours prononcé au Reichstag le 9 février, le chancelier de l'empire, prince de Bismark, a dit que tout lecteur et abonné de la Gazette de la Croix se fait indirectement complice de ses mensonges et de ses calomnies.

Nous, soussignés, partisans fidèles du drapeau royaliste et conservateur, repoussons avec la plus grande énergie les accusations lancées par le prince de Bismark contre la Gazette de la Croix et contre tout le parti que représente ce journal.

Nous regrettons que le premier serviteur de la couronne se soit permis d'employer de pareils moyens pour combattre un parti qu'il a lui-même, pendant de longues années, considéré comme le plus solide appui du trône. Malgré les épreuves douloureuses du passé, nous sommes restés fidèles au roi et à nos principes ; cette dernière attaque, la plus blessante de toutes, contre notre parti et contre son organe, ne saurait nous séparer du journal qui a toujours défendu avec intrépidité et franchise son programme : « Avec Dieu, pour le roi et la patrie, » et qui a résisté avec succès à tous les efforts faits pour effacer cette devise.

Si M. le chancelier de l'empire ajoute à ses accusations gratuites l'insulte de douter de nos sentiments chrétiens, nous refusons de discuter avec lui cette question, de même que nous repoussons ses leçons d'honneur et de délicatesse.

On remarque parmi les principaux signataires les noms suivants :

MM.

Le comte Hardenberg-Dertzow ;  
Marovitz-Wundichow ;  
Le baron Massenbach-Pinne ;  
Le comte Schlabrendorf-Seppau ;  
Le comte Schulenburg-Beutendorf, membre de la chambre des seigneurs ;  
Le baron Scherr-Thoss ;  
Wedell-Cremzow, membre de la chambre des seigneurs ;

Le baron Zedlitz-Neukirch ;

Enfin, M. Thadden-Treiglaff, connu dans la haute société comme l'adversaire irréconciliable de la presse libérale.

M. Thadden-Treiglaff déclare signer « avec une profonde douleur. »

Le document est signé de trente-trois noms moins éminents.

—

L'empereur a conféré longuement avec M. de Bismark.

Le comte d'Arnim, n'ayant pas obtenu sa grâce, a obtenu un délai de trois mois pour l'exécution de sa peine.

Plusieurs journaux, malgré le démenti donné à cette assertion, assurent que le comte d'Arnim séjournera clandestinement à Berlin.

La Chambre, qui est toujours occupée du projet de réorganisation administrative, sera prochainement saisie du projet d'annexion du duché de Lauenbourg à la Prusse.

—

Une dépêche de Berlin nous informe que l'inondation est toujours considérable dans la région de Magdebourg, Schönbeck et Barry. Les voies ferrées sont interrompues sur plusieurs points.

La Vistule et l'Oder en Silésie, la Warthe dans le grand-duché de Posen, ont également débordé. De vastes étendues de terrain sont inondées.

—

AUTRICHE.

Il se confirme que le général Kadich n'a pas seulement reçu l'ordre de surveiller plus activement la frontière, mais que le gouvernement lui a aussi donné des instructions relatives à la pacification éventuelle de l'Herzégovine.

—

Les voyages des ministres italiens.

Le bruit court dans les cercles politiques de Rome que le voyage de M. Sella à Vienne n'a pas été déterminé seulement par des questions commerciales, mais par des questions politiques d'un intérêt général.

L'accueil que l'ancien ministre des finances a reçu à Vienne, les attentions et les hon-

neurs dont il est l'objet ne peuvent qu'accréditer encore plus ce bruit.

Si l'on rapproche du voyage de M. Sella le départ de M. Minghetti, président du conseil, et du général Bertolé-Viale, pour Naples, où se trouve le roi, et des longues conférences qu'ils ont eues avec Sa Majesté, on acquiert la certitude que les hommes d'Etat de l'Italie accomplissent en ce moment un travail diplomatique auquel l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ne resteraient pas étrangères.

ESPAGNE.

Madrid, 28 février.

Le gouvernement a autorisé la publication d'une dépêche annonçant que don Carlos s'était réfugié en France.

Bayonne, 28 février.

Don Carlos a fait annoncer au général Pourcet, commandant les troupes d'observation sur la frontière des Pyrénées, son intention d'entrer en France.

« La fortune m'ayant trahi, dit-il, je renonce à la lutte, et je demande l'hospitalité à la France. »

A la suite de cette communication, don Carlos a passé le pont d'Ameguy ce matin à 9 heures 1/2.

Madrid, 29 février.

D'après le *Diario espanol*, M. Canovas del Castillo, président du conseil, a affirmé à des députés de ses amis qu'il n'a été fait aucune concession aux carlistes. Leur soumission est sans condition.

Une petite bande carliste qui s'était reformée en Catalogne a été dispersée par les volontaires qui sont à sa poursuite.

Bayonne, 29 février.

Don Carlos, accompagné du comte de Caserte et de quelques officiers, est arrivé hier soir à 7 heures à Mauléon, d'où il est reparti immédiatement pour Pau. Il a manifesté l'intention de se rendre en Angleterre.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Aujourd'hui mercredi, à midi, la Loire marquait 3<sup>m</sup> 20 à l'écluse du pont Cessart.

M. le général de division de Pointe de Gevigny, commandeur de la Légion d'Honneur, qui vient de mourir à Paris à l'âge de 78 ans, avait été nommé lieutenant, puis sous-écuyer à l'École de cavalerie de Saumur, le 31 janvier 1827.

Par décision du ministre de la guerre, en date du 25 février dernier, l'état-major de la brigade de cavalerie du 24<sup>e</sup> corps d'armée doit être transféré de Pontivy à Nantes.

En conséquence, M. le général de brigade de Kerhué, titulaire de ce commandement, fixera sa résidence à Nantes.

Dimanche prochain, à 3 heures, la musique de l'École Mutuelle exécutera, dans le Square, les morceaux suivants :

- |  |            |
|--|------------|
| 1° <i>Héloïse</i> , marche.....        | LAMY.      |
| 2° <i>Une Pensée</i> , valse.....      | BOUSQUET.  |
| 3° <i>Don Pasquale</i> , sérénade....  | DONIZETTI. |
| 4° <i>Clémentine</i> , schottisch..... | BOUSQUET.  |

THEATRE DE SAUMUR.

La représentation de lundi prochain, 6 mars, se composera du *Bijou perdu*, opéra-comique en 3 actes, d'Adam, et des *Rendez-Vous bourgeois*, opéra-comique en 1 acte, musique de Nicolo.

Une circulaire, adressée aux préfets par la direction de l'administration communale au ministère de l'intérieur, appelle leur attention sur l'utilité qu'il y aurait à constituer des bureaux de bienfaisance dans beaucoup de communes qui en sont dépourvues.

D'après cette circulaire, sur les 35,989 communes de France, on en comptait l'année dernière 22,444 dans lesquelles il n'existait pas de bureaux de bienfaisance. Il a été créé depuis 184 nouveaux bureaux, de sorte que leur nombre total est actuellement de 43,729.

Ce nombre est loin de suffire aux besoins de l'assistance, ainsi que le démontre l'existence de 5,878 commissions de charité qui ont distribué en 1875, à 446,923 indigents, des secours représentant plus d'un million de francs.

La circulaire ministérielle tend à assurer le fonctionnement régulier et permanent de ces commissions de charité en les transformant en bureaux de bienfaisance toutes les fois que ces commissions sont parvenues à réunir une somme de dotation fixe représentant, au minimum, un revenu de 50 fr.

Ainsi que nous l'avons dit, M. le baron Le Guay, préfet du Nord, a envoyé sa démission au ministre de l'intérieur.

La démission de M. Le Guay n'est point motivée par la retraite de M. Buffet ; il a été nommé sénateur et il opte pour ce mandat.

NIORT. — Dans ces derniers temps, deux hommes charitables ont voulu gratifier, après leur mort, les œuvres de bienfaisance de Niort de dons très-généreux.

M. Nestor Fouquet a laissé par testament, entre autres dons : 6,000 francs pour les Petites-Sœurs des pauvres, 4,000 francs au Bureau de bienfaisance, et 3,000 francs à la Société mutuelle pour l'éducation et le soutien des enfants laissés orphelins par leurs pères sociétaires.

Par ses ordres aussi a été faite une large distribution de bons de pain, de bois, d'acompte de loyer, et enfin de vêtements dont les pauvres ont été très-heureux.

D'autre part, M. Maudet fils a envoyé au Bureau de bienfaisance, aussitôt après la mort de son père, 2,000 kilogrammes de pain ; à la Société philanthropique 5,000 fr. ; et, en plus, différents dons secrets à divers établissements de bienfaisance.

L'*Avenir*, de Rennes, poursuivi pour diffamation contre M. Oberthur, candidat conservateur aux élections du 20 février, a été condamné, en la personne de son gérant, à quinze jours de prison, 2,000 fr. d'amende, 2,000 fr. de dommages-intérêts ; à l'insertion du jugement dans tous les journaux du département et dans deux journaux de Paris, au choix de M. Oberthur.

Un affreux malheur vient d'arriver à Faye-la-Vineuse, arrondissement de Chinon.

Depuis un an, la restauration de l'église marchait admirablement sans qu'aucun accident ne fût survenu. Avant-hier, à onze heures, un ouvrier de Richelieu, le sieur Monberger, âgé de 46 ans, a été pris d'un éblouissement au moment où il se trouvait sur l'échafaudage du clocher. Il est tombé d'une hauteur de plus de 80 pieds et s'est tué sur place. Ce pauvre ouvrier laisse une veuve et quatre enfants en bas âge.

Une souscription est ouverte pour venir en aide à la famille de cet infortuné.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Un concours général pour le surnuméraire de l'administration des Postes aura lieu le jeudi 6 avril 1876.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 18 à 25 ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1<sup>m</sup>,54 peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans.

La même latitude est accordée aux aides assermentés ayant participé pendant trois ans au service des Postes.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le Directeur, Chef du service des Postes de leur département, qui leur donnera tous les renseignements dont ils auront besoin.

Aucune demande ne sera plus reçue après le 30 mars.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 27 février 1876.

Versements de 153 déposants (25 nouveaux), 9,942 fr. 50 c.

Remboursements, 8,700 fr. 05 c.

### Faits divers.

Il se prépare en ce moment, pour être organisée dans la grande nef du Palais de l'Industrie, une exposition qui ne peut manquer d'avoir un grand attrait pour les Parisiens et qui, faite sur les ordres du ministre

de la guerre, est confiée aux soins de deux officiers du génie.

Il s'agit d'une exposition du siège de Paris faite sur une échelle immense ; sur le sol, des terres rapportées représenteront la configuration des terrains dans un rayon de quatre ou cinq lieues autour de Paris ; les monuments de la capitale, les fortifications avec leurs bastions et leurs canons en place, les forts environnant Paris seront représentés. On verra les lieux précis où étaient installés les avant-postes des deux armées et les positions respectives occupées par les troupes pendant les combats qui se sont livrés autour de Paris.

Ce plan, qui aura 50 mètres de largeur sur 40 de hauteur, sera fait avec le plus grand soin, à l'aide de la carte de l'état-major qui sera reproduite sur le sol avec les cours d'eau, les bois et toutes les inégalités du terrain.

Le bénéfice réalisé par les entrées sera affecté à la caisse des orphelins de la guerre.

\*\*

La Monnaie de Paris vient de reprendre la fabrication des pièces de cinq francs qui avait été momentanément interrompue.

On en frappe 40,000 par jour, soit pour une somme de 50,000 fr.

La valeur de l'argent ayant diminué et menaçant de diminuer encore, on comprend que la France cherche, au moyen de sa propre fabrication, à se mettre en garde contre l'envahissement du métal étranger.

\*\*

On parle de nouveau de l'établissement d'une voie ferrée souterraine, dans le centre de Paris, destinée à relier le chemin de fer de l'Ouest à la Bourse, par un embranchement qui partirait de la gare des Batignolles et suivrait en tunnel la rue de Rome, la rue Auber et la rue du Quatre-Septembre, jusqu'à la place de la Bourse.

Le *Journal des Travaux publics* dit qu'il y aurait sur le trajet, outre la station de la place de la Bourse et celle des Batignolles, qui seraient les points de départ et d'arrivée des trains se succédant à cinq minutes d'intervalle et correspondant à tous les trains de banlieue, deux stations, l'une à l'Opéra, l'autre à la gare Saint-Lazare, dans la cour de la rue de Rome.

\*\*

Une dépêche de Saint-Louis (Sénégal), parvenue de Lisbonne à la chambre de commerce de Bordeaux, signale la perte totale, sur le fleuve de Saint-Louis, de trois bâtiments français. Ce sont :

Le vapeur *Sénégal*, de la Compagnie anonyme sénégalaise, attaché au service de remorquage sur le fleuve du Sénégal ; la goëlette *Marie*, probablement la *Marie*, de Marseille, capitaine Laroque, venant de Bordeaux, et enfin, du navire l'*Ecureuil*. (Ce dernier doit être un aviso de l'Etat.)

Le steamer *Sénégal* avait été construit à Bordeaux ; l'année dernière, il avait subi d'importantes réparations dans ce port.

\*\*

On doit se livrer, à la fin du mois, sur les bateaux faisant le service des voyageurs entre Boulogne et Folkestone, à des expériences du plus haut intérêt. Un ingénieur anglais, de grand mérite, aurait trouvé, après plusieurs années de longues et patientes recherches, un appareil destiné à remplacer avantageusement la boussole marine, qui, comme on le sait, devient folle par les gros temps d'orage.

On compte beaucoup, dans le monde savant, sur ces essais et sur le succès de ce nouvel appareil, dont les indications resteraient, dit-on, très-précises à travers toutes les perturbations de l'atmosphère.

\*\*

Le nombre des passagers émigrants embarqués au Havre, pendant l'année 1875, a été de 47,538, dont les destinations ont été les suivantes :

2 pour Terre-Neuve, 3 pour l'Équateur, 4 pour le Chili, 5 pour l'Amérique-Centrale, 8 pour le Mexique, 31 pour l'Australie, 52 pour la Colombie, 133 pour les Antilles, 479 pour le Pérou, 366 pour le Canada, 598 pour le Vénézuéla, 4,844 pour les États de la Plata, 7,027 pour les États-Unis du Nord, 7,349 pour le Brésil.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

3<sup>e</sup> année.

# LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque numéro :

4 par Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

1 fort volume in-8°

PARIS — 3, rue Lafayette. 7 — PARIS

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière* Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelnau, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 65,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Mariin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, En boîtes de 4, 7 et 60

francs. — La *Revalescière* chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, Paris. (31)

rouges (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1875

Champigny, 1875

Id. 1874

Id.

Varrains, 1875

Varrains, 1875

Bourguell, 1875

Id.

Id., 1874

Id.

Restigné

Chinon, 1875

Id.

Id., 1874

Id.

Marché de Saumur du 26 février.

Froment (l'h.) 77 k.	19 25	Huile chene.	50	—
2 <sup>e</sup> qualité.	74	Huile de lin.	50	—
Selge.	75	Graine trèfle	50	70
Orge.	65	— luzerne	50	70
Avoine, bar.	50	Foin (n. bar.)	780	120
Fèves.	75	— Luzerne	780	105
Pois blancs.	80	Paille	780	70
— rouges.	80	Amandes	50	—
Graine de lin.	70	Cire jaune.	50	250
Farine, culas.	157	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—
Colza.	85	qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis.	50	2 <sup>e</sup>	—	—
Huile de noix.	50	3 <sup>e</sup>	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875.	1 <sup>re</sup> qualité	» à 90
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à 85
Ordin., env. de Saumur, 1875.	1 <sup>re</sup> id.	» à 55
Id.	1875, 2 <sup>e</sup> id.	» à 45
Saint-Léger et environs, 1875.	1 <sup>re</sup> id.	» à 55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à 45
Le Puy-N.-D. et environs, 1875.	1 <sup>re</sup> id.	» à 45
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à 40
La Vienne, 1874.	1 <sup>re</sup> id.	» à 35

### CHEMIN DE FER DE POITIERS

#### Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

6 heures 20 minutes du matin.

1 — 30 — — — —

1 — 45 — — — —

7 — 40 — — — —

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 35 minutes du matin.

10 — 45 — — — —

12 — 30 — — — —

6 — 20 — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	66 40	»	35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	740	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	767 50	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	97	»	»	Crédit Mobilier.	192 50	»	»	Crédit Mobilier esp. j. juillet.	615	»	»
5 % jouiss. novembre.	103 45	»	30	Crédit Foncier d'Autriche.	510	5	»	Société autrichienne, j. janv.	622 50	5	»
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	2	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	327 50	2	50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	»	1	Est, jouissance nov.	577 50	3	75	Orléans.	313	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487 50	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	972 50	»	2	Paris-Lyon-Méditerranée.	309	»	»
— 1865, 4 %	500	»	»	Midi, jouissance juillet.	720	10	»	Est.	310	»	»
— 1869, 3 %	358 75	»	1	Nord, jouissance juillet.	1206 25	3	75	Nord.	315	»	»
— 1871, 3 %	345	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1005	»	»	Ouest.	309	»	»
— 1875, 4 %	479	»	2	Ouest, jouissance juillet, 65.	640	7	50	Midi.	308 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3750	»	35	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juil.	1092 50	»	2	Deux-Charentes.	287	»	»
Comptoir d'escompte, j. aout.	618 75	»	1	Compagnie parisienne du Gaz.	23	»	»	Vendée.	242	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	475	»	»	Société Immobilière, j. janv.	340	»	»	Canal de Suez.	534	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	340	»	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	885	»	10								

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-voiture (s'arrête à Angers).

9 — 11 — — — —

1 — 31 — — — —

4 — 19 — — — —

7 — 17 — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

3 heures 35 minutes du matin, omnibus-voiture.

8 — 20 — — — —

9 — 41 — — — —

4 — 44 — — — —

10 — 28 — — — —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 7 heures.

Etudes de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, et de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

## VENTE

PAR LICITATION

Et aux enchères publiques,

### DE L'HOTEL DE LA PROMENADE

Situé à Gennes.

L'adjudication aura lieu le dimanche dix-neuf mars mil huit cent soixante-seize, en l'étude de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes, heure de midi.

On fait savoir qu'en vertu d'un jugement rendu contradictoirement, par le tribunal civil de Saumur, le douze février mil huit cent soixante-seize, enregistré ;

Et à la requête de :

1<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Marie-Michelle Salmon, propriétaire, veuve de M. André Albert, demeurant à Gennes ;

2<sup>o</sup> M. Jean-François Salmon, propriétaire, demeurant aussi à Gennes ;

Poursuivant, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile Beurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, numéro 12 ;

En présence de :

1<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Adèle-Marie-Madeleine Séchet, couturière, demeurant à Saumur ;

2<sup>o</sup> M. Henri Séchet père, employé d'octroi, demeurant aussi à Saumur, au nom et comme administrateur légal de Adèle-Marie-Madeleine Séchet, sa fille mineure, demeurant avec lui ;

Défendeurs co-liciteurs ;

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Louis Albert, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue de la Petite-Douve ;

Il sera, le dimanche dix-neuf mars mil huit cent soixante-seize, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Bourdais, notaire à Gennes, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques et par licitation, de l'immeuble ci-après désigné.

DÉSIGNATION.

L'hôtel de la Promenade, situé à Gennes, sur la route du Pont, com-

prenant : un principal corps de bâtiments, composé de : deux grandes salles au rez-de-chaussée, séparées par un vestibule où se trouve l'escalier qui dessert la maison ; quatre chambres et un cabinet au premier étage ; grenier avec mansarde ;

Cuisine ouvrant dans une des salles basses ; salon à la suite de la cuisine ; cour intérieure ; cave voûtée, surmontée d'un hangar couvert en ardoises ; vaste écurie et grenier au-dessus ; lieux d'aisances ; petits toits ; four, puits et petit jardin ;

Le tout d'une contenance de quatre ares, formant un ensemble, joignant au nord et au levant un petit chemin, au sud-est Gaudicheau et à l'ouest la grande route du Pont.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE et ALBERT, avoués à Saumur.

Dressé par l'avoué poursuivant sous-signé.

BEAUREPAIRE, Avoué-licencié.

Enregistré à Saumur, le deux mars mil huit cent soixante-seize, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (84) Signé : PALUSTRE.

Etude de M<sup>e</sup> MÉROUAS, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

### UNE MAISON

Sise à la Maison-Pré, commune de Saint-Lambert-des-Levées,

Consistant en bâtiments d'habitation, remise, écurie et jardin ; le tout d'un seul tenant, clos de murs, porté au cadastre, section C, n° 77, pour une contenance de 40 ares.

S'adresser, soit à M. Joseph HURTAL, qui habite la maison, soit à M<sup>e</sup> MÉROUAS, notaire. (77)

## UN COMPTABLE

Demande une place de régisseur ou à tenir des écritures, à l'année, au mois ou à l'heure.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine.

1<sup>o</sup> PORTION DE MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, composée de : au rez-de-chaussée, salon, chambre à coucher et cabinet ; au premier étage, une autre chambre, cabinet, cuisine ; greniers ; cave et jardin.

Entrées rue Haute-Saint-Pierre et montée de la Retraite.

2<sup>o</sup> Rue du Pavillon, DEUX CHAMBRES au rez-de-chaussée, grenier, cave et cour.

3<sup>o</sup> Au Champ-de-Foire, REMISE, ECURIE et GRENIER.

S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise. (53)

## A LOUER

PRÉSENTEMENT,

### MAISON

Quai de l'Ecole de cavalerie, Actuellement occupée par M. Unalserres.

S'adresser à M. UNALSERRES.

## A VENDRE

GRANDE QUANTITÉ

DE

### BELLES PLANCHES, VOLIGES ET CHEVRONS.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presle. (79)

## AVIS

## A VENDRE

### POIN, LUZERNE, PAILLE

Et Déchets de Magasin

S'adresser au Magasin à Pourrages, à Saumur. (80)

## RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

## LES MEILLEURES MACHINES A COUDRE

### C<sup>ie</sup> "HOWE" L<sup>e</sup>

Fondateur ELIAS HOWE

Inventeur de la Machine à coudre et SEUL PROPRIÉTAIRE du Nom et de la Marque de HOWE

La C<sup>ie</sup> HOWE, répondant à un désir tant de fois exprimé par ses Amis et ses Agents vient en plus de ses trois numéros de Machines : No 1 — No 2 — No 3, reconnaître sans réserve dans l'industrie, d'imprimer une nouvelle Machine à main, dite "HOWE" No 0, qui est son admirable Machine No 4. *Orléans, Orléans, Orléans*. Son élégance, sa solidité, sa rapidité dans son point sans envers, son prix extrêmement avantageux, lui assurent la première place dans toutes les familles.

Type de la Machine à main No 0

TARIF DES MACHINES de la C<sup>ie</sup> HOWE L<sup>e</sup>

MACHINE No 0

Machine à main, livrée complète avec sa base richement décorée et 1<sup>re</sup> la série des guides 110<sup>f</sup>

MACHINE No 1

Montée sur pieds, pour familles, hôtels, lingères. 250<sup>f</sup>

MACHINE No 2

Pour confections, corsages, coutures. 275<sup>f</sup>

TARIF DES MACHINES de la C<sup>ie</sup> HOWE L<sup>e</sup>

MACHINE No 2

Pour grandes confections, équipements militaires et chemises. 300<sup>f</sup>

MACHINE No 3

Spéciale pour remèdes les délicates. 350<sup>f</sup>

MACHINE No 4

Grand cylindre Imp. 400<sup>f</sup>

Exiger le nom de "HOWE" sur le bras de la machine.

DÉPÔT dans la 1<sup>re</sup> maison de chaque ville

## ENTREPOT GÉNÉRAL

### POUR MAINE-ET-LOIRE

12, Place Neuve, 12

## A ANGERS

Envoi de Prospectus sur demande affranchie.

## LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Département.

Un an. . . . 6 fr. » 8 f. »

Six mois. . . 3 50 4 »

Trois mois. 2 » 2 »

ÉDITION DE LUXE

Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.

Paris. Département.

Un an. . . . 15 fr. 18 fr.

Six mois. . . 8 fr. 10 fr.

Trois mois. 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.

On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur sous-signé.